



CRETEIL - PARIS - VERS AILLES



PRECAIRES DE L'EDUCATION, TITULARISATION SANS CONDITIONS

Aujourd'hui, dans le secteur de l'éducation, la précarité est déjà le lot quotidien d'une grande partie des personnels. Les gouvernements successifs, les régions et les départements (depuis la décentralisation), les municipalités (pour le primaire), n'en finissent pas de l'imposer et de la décliner sous des formes toujours plus dégradantes et iniques : Maîtres-Auxiliaires, vacataires, CDD, CDI, Contrats d'Avenir, Contrats d'Aide à l'Emploi, Assistants d'éducation... la liste est longue et tous les personnels (enseignants, ATOSS, vie scolaire) sont touchés. La mise au chômage et les licenciements multiples de milliers de non titulaires sont tout aussi inacceptables.

Dans l'éducation comme ailleurs, le plan de " cohésion sociale " - qui articule une batterie de lois, pour traduire la refondation sociale selon le MEDEF (lois Fillon et Robien, décentralisation, loi sur l'égalité des chances, loi de prévention de la délinquance...) - ne mène à rien d'autre qu'à la casse des statuts et des garanties sociales ainsi qu'à la remise en cause du code du travail. C'est une attaque de grande envergure contre le service public, une privatisation du secteur de l'éducation.

Le développement de l'emploi précaire aggrave les conditions de vie et de travail des non titulaires et constitue une menace pour tous.

Afin d'assurer l'égalité des droits et de traitement de tous les personnels, nous revendiquons :

- **la titularisation pour tous**
sans conditions de concours ni de nationalité
- **l'arrêt du recours aux emplois précaires.**

TITULAIRES ET NON TITULAIRES, MOBILISONS-NOUS CONTRE LA PRECARITE !

Manifestation contre le chômage et la précarité
le 2 décembre, 14h à République.

Rendez-vous à partir de 13 h. 30, devant le Go Sport derrière la banderole :
" PRECAIRES DE L'EDUCATION,
TITULARISATION SANS CONDITIONS "

Assemblée Générale Régionale, le 06 décembre 18h30
(Bourse du Travail de Paris, métro République)

Rassemblement Région parisienne, le 13 décembre, à 14h,
avec demande d'audience, au Conseil Régional d'Ile de France
(33, rue Barbet de Jouy, métro Saint François Xavier)
suivi d'une assemblée générale à 18h30 (Bourse du Travail de Paris)
pour décider des actions futures.